



PRESENTATION DU SITE INTERNET DES SISM

- Synthèse du webinaire SISM du mardi 24 juin 2024 -



Rédigée par Anne Nombrot (Psycom)



Ce troisième webinaire SISIM a été organisé par Psycom, pour le Collectif national des Semaine d'information sur la santé mentale regroupant :

1. ADESM : Association des établissements participant au service public de santé mentale
2. ADVOCACY France : association d'usagers en santé mentale, médico-sociale et sociale
3. AFP : Association française de psychiatrie
4. AMF : Association des Maires de France
5. ANPCME : Association nationale des psychiatres présidents et vice-présidents des CME de CH et CHS
6. ANMDA : Association nationale des Maisons des adolescents
7. ASCODOCPSY : Réseau documentaire en psychiatrie
8. CCOMS/EPSM Lille-Métropole : Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale et Centre national de ressources et d'appui aux conseils locaux de santé mentale
9. CNASM : Centre national audiovisuel en santé mentale
10. CNIGEM : Collectif national inter-GEM
11. EPE Ile-de-France : Ecole des parents et des Educateurs
12. ESPT : Association Elus, santé publique et territoires
13. FFP : Fédération française de psychiatrie
14. FNA-TCA : Fédération nationale des associations liées aux troubles des conduites alimentaires
15. FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ (ex-FNARS)
16. FÉDÉRATION PROMOTION SANTÉ (ex-Fnes)
17. FNAPSY : Fédération nationale des associations des usagers de la psychiatrie
18. FRANCE DÉPRESSION
19. MGEN : Mutuelle générale de l'Éducation nationale
20. FÉDÉRATION NATIONALE MUTUALITÉ FRANÇAISE
21. PSYCOM Santé Mentale Info
22. SANTÉ MENTALE FRANCE
23. SFSP : Société française de santé publique
24. UNAF : Union nationale des associations familiales
25. UNAFAM : Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
26. UNICEF France : Fonds des Nations unies pour l'enfance



ANIMATRICE

Anne Nomblot, Responsable du Secrétariat général du Collectif national des SISM

MODÉRATRICE

Léa SONNET, Responsable communication du Psycom

OBJECTIFS DU WEBINAIRE

- Présenter le nouveau site des SISM
- Répondre aux questions sur le site des SISM

PUBLIC CIBLÉ

Organisateur·ices d'actions SISM, et personnes souhaitant le devenir

MODALITÉS

13h00-14h00, webinaire via Microsoft Teams, discussion dans le tchat.

Le replay étant de mauvaise qualité, celui-ci ne pourra pas être poster sur la chaîne Youtube du Psycom.

Une foire aux questions (FAQ) avec des tutos et des disponibles sur le site des SISM pour vous accompagner dans la découverte du site : [FAQ - SISM](#).

PARTICIPATION

Au total, 52 participant·e·s



1. COLLECTIF NATIONAL

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) sont portées par un Collectif national de 26 partenaires, coordonné depuis 2013 par Psycom qui en assure le Secrétariat général. Les membres du Collectif national se réunissent environ 6 fois par an. Tous les points concernant l'organisation des missions nationales des SISM sont discutés et arrêtés lors de ces réunions.

Le Secrétariat peut être sollicité pour toute demande d'aide (conseil méthodologique, mise en lien entre acteur·ice·s, appui au compte organisateur etc.). La Fédération Promotion Santé a rejoint le collectif depuis mars 2022. Cet acteur peut également être mobilisé par les porteur·se·s de projets SISM pour recevoir des conseils et/ou un appui méthodologique dans leur région, et au plus près de leurs besoins sur leur territoire.

Toute décision prise par le Collectif national est une décision collégiale. Le rôle du Collectif est de définir les grandes orientations des SISM pour assurer une cohérence nationale, en lien avec les remontées de terrain (choix du thème, entre autres).

Il est rappelé que le Collectif national met à disposition des porteur·se·s de projets des outils d'aide à l'organisation d'actions SISM. Ils sont disponibles en téléchargement libre ou via leur compte organisateur (www.semaines-sante-mentale.fr/connexion/) :

- Argumentaire (de l'édition et des éditions précédentes)
- Kit de communication (affiche nationale, bannières pour les réseaux sociaux, QR Code, charte graphique, etc.)
- Guide méthodologique (recensant une centaine d'idées d'événements et d'outils, en lien avec la thématique et donnant des conseils de mise en place d'actions)

2. RÔLES ATTENDUS PAR LES PORTEURS DE PROJET

L'un des objectifs des SISM est d'aider les acteur·ice·s d'un territoire à se fédérer autour d'un projet commun en faveur de la santé mentale. Il est possible de se regrouper en collectif SISM local afin de créer des partenariats et de proposer une édition riche et coordonnée d'actions SISM (www.semaines-sante-mentale.fr/les-sism/les-collectifs-sism-locaux/).

Les porteur·se·s de projet sont autonomes dans la construction de leurs actions (choix du jour, des horaires, des intervenant·e·s, de la typologie de l'action, etc.). Il leur est demandé d'ajouter leur évènement sur la carte nationale des SISM (www.semaines-sante-mentale.fr/) via leur compte organisateur (www.semaines-sante-mentale.fr/connexion/) et de répondre au questionnaire d'évaluation.

Ces données sont indispensables pour rendre compte des réelles dynamiques en région et de l'implication des acteurs SISM. Cela permet également d'augmenter la visibilité des événements qui peuvent être retrouvés sur la carte de France du site Internet des SISM. Ces informations sont valorisées dans un bilan national et un document complémentaire



rédigé chaque année, diffusé sur le site et les réseaux sociaux SISM, et transmis aux financeurs.

3. CADRE ÉTHIQUE DES ACTIONS SISM

Les événements proposés pendant les SISM doivent :

- S'adresser à toutes et à tous
- **Être à but non lucratif et gratuits pour les personnes y participant**
- Ne pas servir **des intérêts** personnels, confessionnels ou idéologiques
- Ne pas contribuer à **une** activité libérale, promotionnelle ou commerciale

4. QUESTIONS-RÉPONSES

Des réponses ont été apportées à l'oral à toutes les questions posées dans le webinaire. Les voici :



« Bonjour nous coordonnons les SISM dans le Var et renseignons tous les événements du territoire sur le site des SISM, pour l'évaluation des événements sera-t-il possible de donner un accès aux porteurs d'événements pour qu'ils puissent faire l'évaluation de leurs événements ? »

Oui tout à fait, c'est une bonne idée. C'est vous qui décidez à qui vous souhaitez partager vos identifiants et mot de passe.



« Les participants auront un lien / QR code pour répondre au questionnaire d'évaluation ? »

Non, les participants aux événements SISM n'auront pas de QR code mais il vous est possible d'imprimer la feuille afin qu'ils la remplissent. Elle est disponible dans votre « espace organisateur », rubrique « Kit méthodologique 2025 ». L'évaluation sur le site des SISM pour les porteurs de projet (évaluation du process, du résultat et de satisfaction) est disponible via un document téléchargeable, dans la même rubrique sur le site des SISM.



« Est-ce que ce sont les SISM locaux qui enregistrent les actions ou pas nécessairement ? »

C'est aux organisateurs locaux des SISM ou à leurs partenaires d'ajouter les événements sur le site des SISM. Cette question doit être tranchée localement et anticipée.



« Comment peut-on ajouter nos logos de collectivités territoriales sur les affiches SISM ? »

Vous pouvez les ajouter sur l'affiche type "Gabarit" disponible sur l'espace organisateur : [Se connecter à son espace organisateur - SISM.](#)





« Bonjour, je coordonne le CLSM de Toulouse et donc les SISM de Toulouse pour la localisation est-il obligé de faire évènement par évènement ? On ne peut pas avoir une localisation par ville ? L'adresse étant spécifié en toutes lettres il me semble pour chaque action, c'est très long à faire. »

Pour permettre la géolocalisation de votre événement et une cartographie des événements précise sur la carte de France ; [SISM - Les Semaines d'information sur la santé mentale](#), il faut renseigner l'adresse de chaque événement (adresse du ciné-débat, de la conférence débat, etc. De plus, les renseignements sont enregistrés d'un événement sur l'autre, lors de vos ajouts sur le site des SISM. Ainsi, il ne vous ait demandé qu'une petite partie à actualiser (c'est-à-dire : l'adresse de votre événement, la date et le lieu, le département, la région et la ville étant pré-enregistrés).



« Serait-il possible d'avoir l'information concernant la thématique de 2026 svp ? »

Les SISM 2026 sont : « Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts » [Les SISM 2026 - SISM](#).

Cette partie recense les questions reçues après le webinaire, via l'adresse mail : « sism.contactmail.com » :



« Les événements SISM peuvent-ils comporter des liens d'inscription dans la partie « Description de l'action » ? »

Oui, il est possible d'ajouter un lien dans la description de l'évènement, ajouté sur le site des SISM.



« Qu'entends-tu par « animation virtuelle (radio ou web) » ? J'imagine que l'interactivité entre participants est nécessaire ? La mise à disposition de contenus (vidéos, infographie...) pour les personnes ne font pas partie de cette catégorie car pas d'interactivité, c'est bien ça ? »

Cette catégorie couvre les porteurs de projets qui proposent et construisent spécialement pour les SISM du contenu numérique avec l'idée d'une interaction même limitée : type webinaire ou émission de radio, live chat etc.



« J'ai suivi tout à l'heure le webinaire sur l'organisation de la SISM, merci ! Je vais m'occuper de la communication de la SISM organisée sur le territoire de Nantes Métropole. C'est la 1ere année que je le fais. Je voulais savoir si nous pouvions "plugger" l'affiche de la SISM dans une affiche qui serait à notre charte graphique (car l'affiche en format gabarit n'a pas un espace blanc assez large). »

L'affiche des SISM étant le fruit du travail d'une graphiste, celle-ci ne peut-être modifiée. Vous pouvez en revanche l'ajouter, comme telle, et, autour de celle-ci, ajouter les éléments dont vous avez besoin.

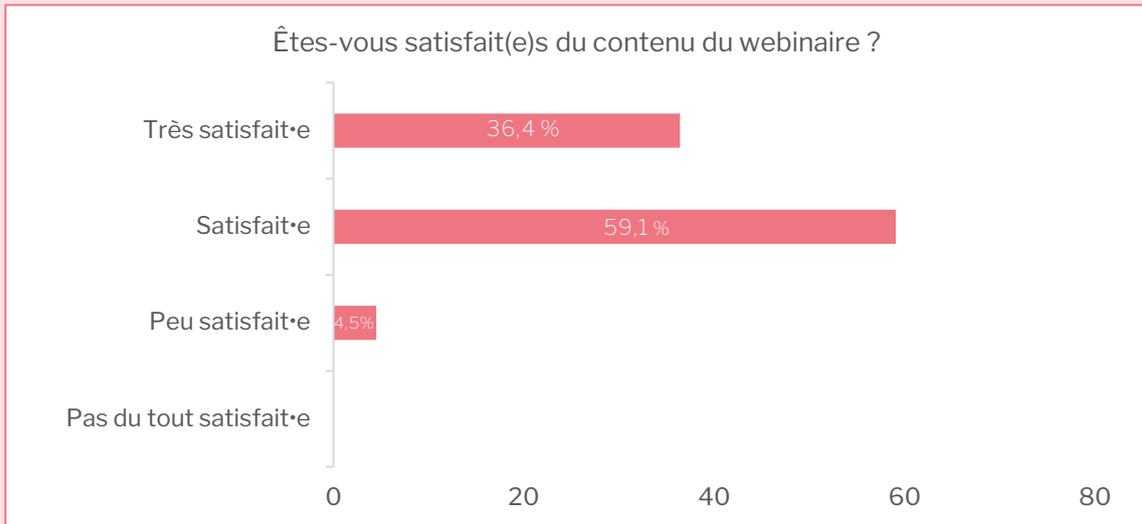


5. SATISFACTION

Taux de réponse au questionnaire : 22 répondant·e·s

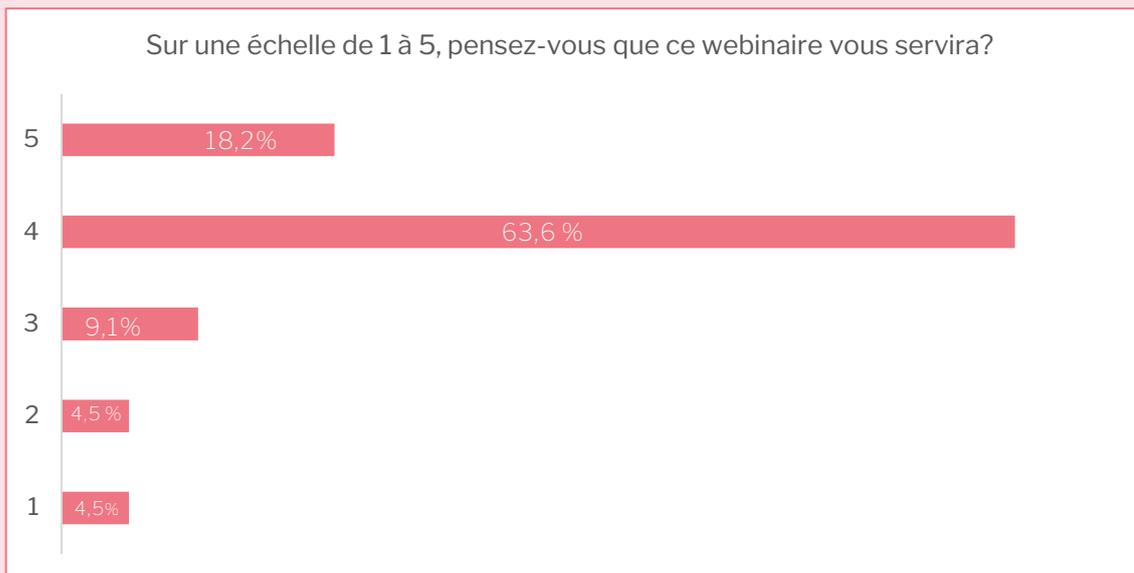
Taux de satisfaction

= 96% de satisfait·e·s ou très satisfait·e·s
(21 personnes)
0% de « pas du tout satisfait·e·s



Appréciation de l'utilité

18 votants notent de 4 à 5 l'utilité (81,8%)
2 votants (9,1%) ont donné une note de 3
1 votant a indiqué 2 et 1 votant a noté 1.



Dans le chat, de nombreux·ses participant·e·s ont remercié la tenue de ce webinar :

Retours qualitatifs des participantes et participants



Merci beaucoup pour la richesse du site,
tout y est !

Et merci pour le dynamisme de votre
présentation !

J'ai suivi tout à l'heure le webinar
sur l'organisation de la SISM, merci !



Super le webinar ! Très
clair ! Bravo !



Merci à vous



Merci pour cette présentation



©PSYCOM – Juillet 2025, pour le Collectif national
des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM)

Contact

Secrétariat général du Collectif des SISM : 01 45 65 77 24 – sism.contact@gmail.com

Informations, inscription et programmes : www.semaines-sante-mentale.fr



@Sism_Officiel



@Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

